CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction de la Vie Locale Service de la Vie Associative 13911

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 MAI 2019 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET

OBJET : Soutien aux associations d'anciens combattants - Subventions de fonctionnement - 2ème répartition - Exercice 2019.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux anciens combattants, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, conformément au tableau joint au rapport en annexe 1, les demandes de subventions de fonctionnement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2019.

Le montant des subventions à allouer s'élève à 20 490 € au titre du dispositif de soutien aux associations d'anciens combattants.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL